

Exposé de Laurent NAAS

« Du livre imprimé au livre dématérialisé. Regard d'un bibliothécaire sur la "révolution" du livre numérique »

Chantal DILLER : Merci au directeur de la Bibliothèque humaniste de Sélestat, Laurent NAAS, qui est parmi nous en dépit des travaux de rénovation de la bibliothèque en vue d'y installer des consultations et de les faciliter. Laurent Naas va nous offrir le regard que porte le bibliothécaire qu'il est sur la révolution numérique.

Laurent NAAS : Je tiens tout d'abord à remercier les organisateurs de ce colloque, ou journée de réflexion, qui me permet d'aborder une problématique de fond qui suscite bien des préoccupations auprès des bibliothécaires et de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, des auteurs ou illustrateurs aux lecteurs, mais aussi bien des fantasmes. Afin d'analyser avec plus de sérénité cette mutation, il peut sembler pertinent de resituer l'émergence du livre dématérialisé dans une perspective plus longue qu'offre l'histoire du livre et des formes de l'écrit.

À cet égard, je reprendrai dans mon introduction le regard que portait un acteur de la diffusion de l'humanisme dans la sphère monastique, Jean Trithème ou Trithemius, abbé de Sponheim dans le Palatinat, qui s'adressait ainsi en octobre 1492 aux moines de son abbaye dans son traité sur la louange des scribes, le *De laude scriptorum* :

« Ainsi les copistes de manuscrits donnent de la valeur aux mots, de la durée aux choses, de la consistance à la durée. Si on les chasse de l'Église, la foi vacille, la charité se refroidit, l'espérance est décapitée, le bon droit disparaît, la loi est en pleine confusion, l'Évangile tombe en oubli. Bref, si l'écriture venait à manquer, le monde serait dispersé, la dévotion s'éteindrait, la paix de l'unité catholique serait troublée et dans un désordre extrême. Mais sans les copistes l'écriture ne peut pas être conservée longtemps intacte, car un accident peut l'anéantir et la vétusté la détériorer.

Quant au texte imprimé, c'est une matière en papier, qui, en peu de temps, est entièrement anéantie. Au contraire, le copiste qui confie ses lettres au parchemin prolonge la durée de ce qu'il écrit et sa propre durée. D'où l'enrichissement qu'il procure lui-même à l'Église, la conservation de la foi, la destruction des hérésies, la chasse aux vices, l'éducation des mœurs, la progression des vertus. Le copiste zélé, tel que nous tendons à le décrire, adresse à Dieu ses louanges, réjouit les anges, reconforte les justes, redresse les pécheurs, recommande les humbles, conserve les bons, repousse les orgueilleux, condamne les obstinés. Le copiste, marqué par la piété, est le héraut de Dieu, parce qu'il annonce Sa volonté aux hommes d'aujourd'hui comme à ceux de demain, promettant aux justes la vie éternelle, le pardon aux repentis, un châtement aux négligents, la damnation aux blasphémateurs.

(...) Qui peut ignorer combien grande est la distance qui sépare l'écriture de l'impression ? Un texte écrit, s'il est appliqué sur du parchemin, pourra perdurer jusqu'à un millier d'années, alors qu'un texte imprimé, dont la matière est du papier, combien de temps sera-t-il conservé ? Si un volume de papier peut perdurer jusqu'à deux cents ans, c'est déjà beau, encore que bien des gens estiment que l'imprimerie disparaîtra, dévorée par sa propre matière. La postérité en sera juge¹. »

1. Citation extraite de MARGOLIN (Jean-Claude) (éd.), *Anthologie des humanistes européens de la Renaissance*, Paris, Gallimard, 2007, p. 150-151.

La dématérialisation du livre a sans conteste engendré une profonde mutation dans les habitudes de lecture, dans le contact au livre dans sa matérialité, ainsi que du point de vue de son insertion dans les pratiques culturelles de nos contemporains, marquées par la démultiplication d'écrans et autres interfaces électroniques permettant d'accéder aux réalisations de l'esprit.

Il semble de ce fait d'autant plus pertinent d'interroger cette mutation fondamentale : quel impact a-t-elle engendré sur les bibliothèques ? Qu'ont-elles à dire à ce sujet ? Quel peut être leur rôle dans l'essor du livre numérique et dans le cadre de la dématérialisation du livre, tant pour la lecture publique que pour les fonds patrimoniaux (numérisation) ? Ce sont autant de questions que nous allons essayer d'explorer brièvement ensemble.

Cet exposé s'intègre, pour ma part, dans un ensemble de réflexions que je mène dans mon quotidien de bibliothécaire et d'historien du livre et des bibliothèques. Mon intervention se situera davantage sur le registre de l'histoire du livre, des bibliothèques et des pratiques de lecture et visera à mettre en perspective deux « révolutions » du livre à cinq siècles et demi d'intervalle, celle du livre imprimé et celle du livre dématérialisé.

I. Le livre métamorphosé : les deux « révolutions » du livre ?

Il importe dans un premier temps, après avoir rappelé le renouveau historiographique de ce concept avec l'École française d'histoire du livre et l'apport de Henri-Jean Martin (grâce à son ouvrage programmatique *L'Apparition du livre*, publié en 1953), de mettre en perspective les deux révolutions, ou plutôt mutations fondamentales, qu'a connues le livre à cinq siècles et demi d'intervalle ; il s'agit d'une part du passage du livre manuscrit au livre imprimé et, d'autre part, sa dématérialisation avec son entrée dans l'ère du numérique.

La transition du livre manuscrit au livre imprimé avait été préparée en quelque sorte par un certain nombre de signes avant-coureurs comme le passage du parchemin au papier, essentiellement à partir du XIII^e siècle, avec le recours croissant à l'écrit (tant dans les chancelleries des villes ou des grands princes que dans les universités) et sa standardisation (avec le système de la *pecia* qui permet une diffusion plus rapide des textes étudiés dans les universités et les collèges qui gravitent autour d'elles).

Il faut également rappeler le rôle joué par ces pionniers du livre imprimé que sont des personnages comme Gutenberg, qui séjourna à Strasbourg au moins entre 1434 et 1444, et les Alsaciens Jean Mentel (qui vit le jour à Sélestat vers 1410) et Henri Eggestein. Les deux derniers, en particulier, furent avant tout dans un premier temps des hommes du manuscrit (Mentel était notaire, copiste auprès de l'évêque de Strasbourg, tandis qu'Eggestein était le garde du sceau du prélat et chargé, par ses missions, de veiller à la bonne qualité des chartes délivrées avant de les sceller), qui surent faire preuve d'un pragmatisme pleinement assumé qui leur permit, comme des pionniers, de saisir cette opportunité que constituait l'essor du livre imprimé. Ces *self made men* surent, par leur sens des réalités, développer et optimiser l'ensemble du *process* de fabrication du livre imprimé et créer un modèle économique afin de l'insérer dans les circuits du livre existants afin de contribuer à sa diffusion auprès des lecteurs/clients contemporains.

La transition vers le livre dématérialisé est évidemment fille de l'essor de l'informatique. Les débuts de la dématérialisation se firent néanmoins, dans un premier

temps, dans le sillage du microfilmage (réponse au « lent incendie des bibliothèques »), qui permettait de contribuer à améliorer la conservation des ouvrages ainsi menacés. La dématérialisation croissante du livre que nous connaissons depuis la charnière entre les XX^e et XXI^e siècles s'alimente directement (et se nourrit aussi d'elle !) de l'évolution des pratiques culturelles et de la multiplication des écrans, qui se traduit par la place croissante des ordinateurs et autres smartphones dans la vie quotidienne de nos contemporains. L'irruption de cette nouvelle forme du livre dans le monde de l'édition, accompagnée du progrès des moyens techniques (liseuses), pose également, comme pour l'essor du livre manuscrit en d'autres temps, la question du modèle économique qui régenterait la diffusion du livre électronique (quel devenir pour ces acteurs de la chaîne du livre que sont les imprimeurs et les distributeurs/diffuseurs, voire les libraires ?).

II. Du livre imprimé au livre dématérialisé : quel apport ?

Avant de dresser la liste des avantages que présente le livre dans sa version dématérialisée, il importe de se poser quelques questions portant sur son mode de confection : résulte-t-il d'une numérisation en mode image, à partir d'un ouvrage existant ? d'une numérisation en mode texte (ce qui permet de faire des recherches sur chaque mot) ? s'agit-il d'un livre numérique conçu *ex nihilo* ? Ces questions posent directement aussi celle des usages de ces versions dématérialisées du livre, usages qui sont aussi déterminés par la typologie présentée plus haut. Ainsi, une requête portant sur un mot ne pourra se faire à partir d'une numérisation en mode image ! Néanmoins, le mode image permet une reproduction à l'identique de l'original (ce qui contribue à sa conservation), alors que le mode texte implique soit une nouvelle saisie informatique, soit un traitement automatisé de reconnaissance optique de caractères (opération nécessairement assortie d'un contrôle qualité draconien).

Le passage du manuscrit à l'imprimé et la transition vers le livre numérique permettent de redonner vie à un certain nombre de textes anciens. De même, donner une nouvelle forme au livre contribue à en assurer la conservation. Alors même que la découverte de Gutenberg avait permis de passer d'une copie unique à une version imprimée en plusieurs centaines d'exemplaires, la numérisation des ouvrages médiévaux et des imprimés anciens contribue à la conservation du patrimoine écrit : en effet, les originaux ne sont plus communiqués et leur intégrité matérielle n'en est que plus respectée.

Les deux changements du livre considérés donnent également une nouvelle vie à des textes. Il suffit de penser au regain d'intérêt des humanistes pour les œuvres de l'Antiquité, confiées aux imprimeurs, ce qui a permis de leur donner une nouvelle audience ; de même, on constate actuellement la nouvelle vie de titres qui intègrent l'offre de certains pourvoyeurs de titres en ligne. De plus, la diffusion de documents anciens sous une forme numérisée permet de stimuler des travaux scientifiques ou de nouvelles approches à partir de cette matière première, tandis qu'on voit se développer la constitution de corpus, à dimension régionale parfois (cf. le chantier pionnier de la bibliothèque électronique de Lisieux), et de chantiers participatifs (à l'instar de la « grande collecte » portant sur les documents relatifs à la Première Guerre mondiale, portée par la Bibliothèque nationale de France).

Le changement de forme de l'écrit permet aussi son enrichissement à l'aide de commentaires et de liens hypertextes. Ce constat n'est pas sans rappeler le travail

philologique d'édition et de commentaire mené par les humanistes, marqué aussi par l'essor de la note de bas de page qui supplante progressivement les notes interlinéaires. À l'heure actuelle, le recours à l'hypertexte permet de dépasser le texte d'une œuvre donnée, à l'aide de liens pointant vers des ressources externes disponibles en ligne, ce qui permet un enrichissement certain et une immédiateté parfaite dans le recours à d'autres sources de savoir et sans « rupture de charge » du point de vue de la nature du vecteur de l'information.

L'apport matériel de ces deux évolutions du livre est également indéniable. L'essor de la typographie met fin à l'exemplaire unique, assure la conservation et une diffusion plus importante des textes et simplifie le travail philologique en devenir (pour comparer des leçons différentes, il est plus facile d'utiliser une version imprimée, en de multiples exemplaires, plutôt que de recourir à l'archétype). Les successeurs de Gutenberg rendent également le livre plus abordable du point de vue économique, ce qui n'est pas sans favoriser la constitution d'un nombre plus important de bibliothèques privées. L'irruption du numérique facilite quant à lui la portabilité des textes dématérialisés, avec cependant la limite que constituent les conditions de leur conservation, notamment du point de vue matériel, selon la capacité des serveurs et les coûts du stockage sur ces réservoirs. Enfin, il est possible de se constituer des bibliothèques de livres numérisés *ad libitum*, selon les goûts ou les besoins du moment.

Tout semblerait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes, si l'on ne se heurtait pas cependant aux limites du numérique du point de vue technique (changement des formats de fichier, pérennité limitée du matériel...) : à ce sujet, Alberto Manguel, dans son essai intitulé *La Bibliothèque de Robinson*, rappelle opportunément que « les médias électroniques sont éphémères », alors que le fragment d'un papyrus de Pompéi reste lisible deux mille ans après l'éruption du Vésuve...

III. Un livre en évolution pour une nouvelle conception/vision de l'Homme ?

Ceci n'a pas tué cela ; l'incunable ne s'est pas substitué du jour au lendemain au livre manuscrit, dont la production se situe au milieu du XV^e siècle dans un milieu structuré, dans le cadre d'une fabrication artisanale. De fait, les volumes manuscrits et les volumes imprimés, véhiculant les mêmes textes, se sont longtemps côtoyés sans distinction dans les bibliothèques des contemporains ; ils étaient vendus par les mêmes libraires, rubriqués et reliés par les mêmes artisans. Qu'en sera-t-il du livre numérique ?

Les nouveaux vecteurs du savoir laissent apparaître un nouvel outil pédagogique, à savoir l'univers des humanités numériques. Aux XV^e et XVI^e siècles, le livre imprimé fut progressivement intégré dans l'enseignement scolaire et permit la démultiplication et la diversification des œuvres sur lesquelles s'appuyaient les maîtres des écoles et des universités. Les imprimeurs eux-mêmes saisirent cette opportunité et diffusèrent assez vite, avant même les œuvres d'Érasme dont le propos dans le domaine pédagogique connaîtra un succès certain, des traités de grammaire, des anthologies... La dématérialisation du savoir suit la même évolution depuis une quinzaine d'années. Le numérique investit les espaces dévolus à la transmission des connaissances, ne serait-ce que du point de vue du matériel (à l'instar des tableaux numériques de plus en plus présents dans les salles de classe) et les méthodes mises en œuvre par les professeurs (dans le cadre de la préparation des cours, par exemple).

Le numérique permet de recourir également à une matière première malléable à exploiter dans le cadre de l'enseignement. En effet, les ressources en ligne sont de plus en plus nombreuses (via les bibliothèques numériques, mais aussi les supports audio et vidéo dématérialisés, à l'instar de ce que propose le site l'Institut national de l'audiovisuel ou INA). Il faut souligner par ailleurs le souci croissant qui anime un certain nombre d'équipements culturels de mettre en valeur ces ressources en direction de la communauté éducative (par le biais de dossiers en ligne contenant des supports pédagogiques). L'atout de la portabilité de l'ensemble de cette matière première est indéniable : il permet l'intégration de ressources externes, sous la forme de liens hypertextes, dans les progressions pédagogiques. Cette offre riche et diversifiée sur la Toile combinée à la réactivité et aux facultés d'adaptation des acteurs de la communauté éducative (mais aussi des maisons d'édition) encourage, comme dans un cercle vertueux, une offre en croissance continue, laissant entr'apercevoir la renaissance d'un certain encyclopédisme.

L'essor du numérique pourrait-il un jour entraîner, par le biais des procédés techniques attractifs qu'il requiert, un regain d'intérêt pour le livre et la lecture ? La question reste entière, même si on ne peut que souhaiter réconcilier les « *digital natives* » (ou « Petite Poucette » de Michel Serres) avec la lecture en passant par ce médium commode qu'est la tablette ou la liseuse. Les enquêtes sur les publics de Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, ont ainsi montré que nombre de consultations conduisent à l'achat de l'ouvrage concerné, neuf ou d'occasion, dans des magasins en ligne ou chez les libraires et bouquinistes traditionnels. Il faut aussi souligner que les moyens techniques que requiert le livre numérique, s'ils coupent les lecteurs de l'émotion du toucher du livre, du contact direct avec les originaux, leur apparence et leur odeur, mettent aussi en évidence le problème des fournisseurs de contenus (et de la place des libraires dans cette nouvelle chaîne du livre) : ainsi, aux États-Unis, Amazon concentre 65 % du marché du livre numérique !

*

En conclusion, les éléments que je viens de mettre en évidence ont dans un premier temps montré les interactions qui lient le livre manuscrit au livre imprimé. Loin de s'opposer, ils établissent entre eux un dialogue permanent tant par leur forme (en particulier au moins jusque vers 1480-1490) que par leur réception et les usages qu'en font leurs publics cibles : ces deux formes de l'écrit rassemblées sous l'apparence d'un *codex* se complètent. C'est d'ailleurs ce qu'avait bien entr'aperçu Trithemius qui, à la suite du texte donné en introduction, remarque : « C'est un fait que, même si de nombreux volumes ont été imprimés, jamais pourtant l'art typographique n'a empêché que l'on puisse trouver un texte destiné à l'écriture qui n'ait pas à être imprimé. Il n'est d'ailleurs pas facile de pouvoir trouver ou acheter la totalité des livres imprimés. Même si tous les livres du monde étaient imprimés, le copiste zélé ne devrait sous aucun prétexte abandonner son travail ; mais même l'imprimeur, pour conserver les ouvrages utiles, doit recourir au copiste, faute de quoi il ne pourrait pas les garder longtemps intacts. »

Ce rapprochement semble assez pertinent au sujet du livre dans sa matérialité et son *alter ego* numérique. Loin de s'opposer, ces deux formes textuelles vont sans doute cohabiter pacifiquement encore pendant quelque temps, chacune d'elle répondant à des usages spécifiques. Si l'irruption du numérique dans notre quotidien est indéniable, il

importe néanmoins de ne pas en faire une nouvelle divinité, le risque étant celui que dénonce Alberto Manguel : « Nous sommes en train de perdre le vocabulaire commun que nous avons mis des millénaires à créer et qui servait à nous exprimer, à nous réjouir et à nous instruire, et cela au nom de ce que nous croyons être les vertus exclusives de la nouvelle technologie. » (*La Bibliothèque de Robinson*, p. 49)

Débat

Alain BOYER : Merci beaucoup pour ce beau parcours et cette réflexion. Je précise que je suis totalement ignare, voire analphabète, sur le numérique. J'ai une question sur la pérennité de ces documents numérisés et dématérialisés, puisqu'on dit que les livres imprimés et les journaux papier vont disparaître – mais on nous le dit depuis presque une vingtaine d'années et ils continuent à exister. Je sais que la plupart des quotidiens sont maintenant disponibles sous forme numérique, mais il y en a encore qui les achètent, en particulier dans ma génération – je précise que j'ai 65 ans. Comment ces documents numérisés vont-ils résister à des intempéries, à une guerre nucléaire, à des problèmes d'ondes, etc. ? Quelle est la garantie pour l'avenir, si tant est qu'on la sache ?

Laurent NAAS : Absolument aucune garantie, et c'est là que le point de vue de Manguel est tout à fait pertinent. Nous arrivons à lire des papyrus qui ont plus de deux mille ans alors que les formats utilisés, notamment dans le cadre de la numérisation, sont des formats qui répondent à un certain nombre de standards. Mais effectivement, nous n'avons aucune garantie quant à la conservation et nous ne sommes jamais à l'abri d'un crash de serveurs par exemple. D'où la nécessité, en termes de conservation des données numériques comme dans le cadre de la conservation dans l'absolu des ouvrages dans leur matérialité, de ne pas « mettre tous les œufs dans le même panier ». Il faut faire preuve de beaucoup de pragmatisme de ce point de vue-là.

Nous savons qu'à la Maison-Blanche par exemple, la plupart des mails ont définitivement disparu pour la période qui s'étend de 2005 à 2007 ; ce qui nous parviendra ne sera donc que des tirages papier. Ce n'est pas sans poser effectivement un certain nombre de problèmes. Néanmoins, la dématérialisation reste un outil en termes de conservation, mais aussi de diffusion des documents puisque, comme je le disais, à partir du moment où vous mettez en ligne des manuscrits ou des imprimés anciens, le chercheur australien de Sidney n'aura pas besoin de faire le déplacement jusqu'en Europe pour y avoir accès ; et au niveau local, nous n'aurons plus besoin de communiquer les originaux, sauf dans des situations bien particulières. Cela permet de sauvegarder d'autant plus ces documents. C'est donc un allié dans le cadre de la conservation et de la pérennité des documents, mais nous n'avons aucune garantie dans l'absolu concernant leur sauvegarde. C'est le discours que tient le bibliothécaire en charge de fonds patrimoniaux... Un informaticien tiendrait sans doute d'autres propos, mais je suis beaucoup plus prudent de ce point de vue-là.

D'autre part, vous mentionniez la coexistence du livre dans sa matérialité et dans sa forme dématérialisée. Je crois que nous sommes là sur un processus qui est assez semblable à ce que nous avons vécu au cours de la deuxième moitié du XV^e siècle puisque effectivement, le livre imprimé ne s'est pas substitué du jour au lendemain au livre manuscrit ; comme l'indiquait Victor Hugo au sujet de l'architecture religieuse,

« ceci n'a pas tué cela » de manière immédiate. Une transition s'est faite dans le temps et nous pouvons considérer qu'à partir du début du XVI^e siècle, le livre imprimé s'est presque complètement substitué au livre manuscrit, même si on y a encore recours dans certaines situations. Ainsi, lorsque Rhenanus ne parvient pas à mettre la main sur un exemplaire imprimé d'une édition vénitienne par exemple, il la fait recopier. Cela peut être là aussi un élément de substitution, en quelque sorte, pour avoir accès à tout le moins aux textes.

Rainier BALTZ : Pour les livres matérialisés, il y a un gros avantage : nous avons souvent l'inventaire des livres d'une bibliothèque. Moi par exemple, ce qui m'intéresse beaucoup quand j'aborde un personnage, c'est de trouver la liste de sa bibliothèque et de penser « dis-moi ce que tu lis, je te dirai qui tu es ». Si nous avons cet inventaire, cela permet de voir ce qu'il a lu, d'expliquer des choses, de savoir comment les idées ont circulé. Il faut également noter qu'à un moment donné, il y avait des imprimeurs à la frontière allemande, à Kehl, qui imprimaient pour la France. Il y a aussi la politique : on voit les livres qu'il y avait chez Catherine de Russie, etc. Ce sont des informations importantes. À l'heure actuelle, quelles sont les stratégies mises en place pour dématérialiser ? Quelle est la stratégie de Google par exemple, que je ne connais pas ?

Laurent NAAS : C'est assez difficile, effectivement, de cerner les visées qui semblent être assez hégémoniques ou qui tendent dans cette direction pour ce qui est de Google. Google a suscité – je l'ai mis dans la bibliographie – un certain nombre de réactions après l'annonce de la constitution de sa bibliothèque numérique : tout le monde s'est employé à crier au scandale assez rapidement. Il y a eu notamment la réaction de Jean-Noël Jeanneney, qui à l'époque était président de la Bibliothèque nationale de France. Le problème est que nous ne savons pas comment Google sélectionne les ouvrages qui sont numérisés, ni ce qu'il en fera ; les bibliothèques qui ont signé des contrats avec Google pour la numérisation de leurs fonds subissent en quelque sorte une clause qui fait que la teneur de ces contrats est soumise au secret. Il y a eu notamment une controverse au sujet de la bibliothèque municipale de Lyon qui en quelque sorte, disons-le schématiquement, a « vendu son âme au diable ». Ce que je vois comme chercheur et comme bibliothécaire un peu iconoclaste, c'est que Google Books peut être un outil, notamment pour les chercheurs. Je ne cache pas, dans le cadre d'éditions de textes médiévaux ou pour mes travaux d'histoire du livre, que je télécharge régulièrement des ouvrages – tombés dans le domaine public, je le précise. Il y a notamment toute une série de beaux alsatiques, comme les ouvrages de Charles Schmidt sur Herrade dite de Landsberg ou sur le Chapitre de Saint-Thomas, qui peuvent être récupérés à partir de Google Books. Il est évident que c'est aussi un bel outil de travail.

Pour en revenir à ce que vous disiez au sujet des inventaires de bibliothèques, je suis assez prudent : un livre possédé n'est pas forcément un livre lu. Ce n'est qu'en explorant et en passant au crible les travaux d'un savant qu'on arrive à voir quels sont les ouvrages qu'il a utilisés, et c'est justement un des problèmes que nous avons avec notre savant sélestadien Rhenanus, puisque nous n'avons pas d'inventaire ancien de sa bibliothèque. L'inventaire le plus ancien dont nous disposons a été réalisé dans les années 1760 – c'est un élève de Schoepflin qui s'en est chargé à l'époque –, inventaire qui pose beaucoup de problèmes car nous savons qu'à cette époque-là, un certain nombre d'ouvrages ont déjà disparu de la bibliothèque de Rhenanus puisque par

ailleurs, il les mentionne dans les épîtres dédicatoires de ses éditions de textes anciens. Là aussi, je suis assez prudent.

Je suis vraiment convaincu du fait que les deux formes du livre continueront à coexister. Le romancier François Bon a un avis assez tranché de ce point de vue-là : il considère que la coexistence va s'étendre pendant une trentaine d'années et qu'au-delà, le livre dématérialisé aura complètement supplanté le livre imprimé. Je ne sais pas... cela me laisse un peu sceptique.

Henri TUROT : Je suis historien de formation. D'abord, merci pour cette brillante intervention. Vous avez finalement déjà répondu à ma question dans vos dernières phrases en disant, effectivement, que les copistes avaient disparu au début du XVI^e siècle, complètement supplantés par l'imprimerie. Ma question s'articulait autour de la coexistence du livre numérique et des éditions papier. Vous me corrigerez en tant que spécialiste, mais quand je vois la multiplication de ce qui se publie actuellement en édition papier, quand je vois en me promenant dans la librairie Kléber à quel point les présentoirs changent avec des éditions nouvelles, plus toutes les références que je trouve sur internet, peut-on dire vraiment que les éditions papier vont disparaître ? Je lève un point d'interrogation. Personnellement, je suis assez optimiste sur la viabilité du support papier qui est quand même très utile. J'ai 66 ans et c'est vrai que j'utilise les livres beaucoup plus que le net. Je voudrais avoir un complément sur l'avis que vous avez donné sur ce sujet.

Laurent NAAS : C'est un avis qui me sera propre et je ne peux évidemment pas me prononcer pour l'ensemble du métier. Moi aussi, je suis relativement confiant, c'est peut-être en raison des fonctions que j'occupe et qui me donnent une vision d'ensemble de l'histoire du livre. Je pense qu'effectivement, le livre dans sa version imprimée continuera à vivre son existence, mais que les tirages vont continuer à régresser, la lecture sans doute aussi. A ce sujet, il suffit de revoir l'étude d'Olivier Donnat portant sur les pratiques culturelles des Français, et ces choses sont de toute façon perceptibles dans l'absolu. Il suffit de voir l'évolution du segment éditorial des alsatiques dont les tirages ne cessent de diminuer. Mais je pense que nous aurons toujours besoin du livre dans sa matérialité.

Je vais vous raconter une anecdote qui m'a été livrée par une collègue bibliothécaire qui est dans le domaine de la lecture publique. Elle s'est rendue en Afrique, dans je ne sais plus quel pays et, pour des raisons d'ordre matériel, a emporté une liseuse. La liseuse, c'est très bien puisque cela permet d'emmagasiner des quantités assez prodigieuses de textes. Mais assez rapidement, elle a touché du doigt les limites techniques de ce dispositif. C'est très bien dans l'avion parce qu'effectivement, ça ne prend pas trop de place dans les bagages. Par contre, il faut de temps à autre brancher la liseuse pour la recharger et du coup, étant dans une partie d'Afrique un peu reculée, elle s'est trouvée dans l'embarras. Ne serait-ce que pour cette raison, je rejoins là aussi le point de vue de Manguel : le livre dans sa matérialité a encore de beaux jours devant lui. Il suffit de mentionner aussi – mais cela ne constitue évidemment qu'une niche –, parmi les amateurs du livre, la niche des bibliophiles qui continueront à chérir leurs ouvrages anciens ou plus ou moins précieux, à plus forte raison quand il s'agit de bibliophiles de haut vol qui peuvent considérer le livre comme une forme de placement, moins volatile que les actions en Bourse et autres dispositifs qui ont été malmenés au cours des

dernières années... Pour la petite histoire, un ouvrage de Rhenanus a été mis en vente chez Christie's à New York, au printemps de cette année, pour la modique somme de 125.000 euros, auxquels il faut ajouter à peu près 25 % de frais. Vous voyez que le beau livre, de toute façon, continuera à avoir une certaine aura, voire une aura certaine. Je pense que le livre plus courant continuera à fonctionner mais avec, à côté de cet aspect, une forme dématérialisée qui cherche encore sa voie, notamment du point de vue du modèle économique à suivre.

Pierre COLLET : Je suis un faux auditeur dans le sens où j'interviendrai plus tard, et je suis informaticien. Vous aviez interpellé les informaticiens en début de débat. Je voudrais attirer votre attention sur le fait que le livre matérialisé et le livre dématérialisé sont deux choses de nature foncièrement différente : il y en a une qui est bien évidemment matérielle, et l'autre pas. Une des implications est que dans le cadre des livres dématérialisés, nous entrons dans une économie de la connaissance, et c'est une économie de bien public. Lorsque vous êtes éclairé dans une rue la nuit, le fait que vous bénéficiez de l'éclairage public ne va pas enlever à quelqu'un d'autre la lumière s'il passe à côté de vous ; donc, l'économie de la connaissance et l'économie de bien public, c'est une économie où le partage ne coûte rien et c'est une économie additive. Quant à la question de la pérennité des textes dématérialisés, nous pouvons les dupliquer et si je vous donne une copie d'un texte, cela ne vous coûtera rien. En fait, la pérennisation se fera plus par la duplication gratuite et à tous plutôt que dans la conservation dans un endroit sécurisé – mais même des bibliothèques papier finissent par brûler, cela existe aussi. C'est plus la diffusion totalement gratuite qui permettra aux textes de se conserver.

Laurent NAAS : Je vous rejoins effectivement. Pour prendre un exemple quelconque, si une édition de Victor Hugo des années 1840 est téléchargée en PDF à partir de Gallica sur cinq mille PC différents, cela contribuera à la conservation de ce fichier ; tout comme, nous l'avons vu, pour la transition du manuscrit à l'imprimé, nous passons d'une copie unique à cinq cents ou neuf cents exemplaires. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Après, cela pose plus de questions s'il s'agit d'ouvrages qui ne sont pas encore tombés dans le domaine public. Et se pose aussi rapidement la question des DRM – *digital rights management* –, ces dispositifs de verrouillage liés à la commercialisation d'œuvres qui sont encore sous droit. Là, nous entrons dans une autre dimension qui, elle, est corrélée aux aspects commerciaux de ce type de livres.

Petite bibliographie indicative :

CARRIERE (Jean-Claude) et ECO (Umberto), *N'espérez pas vous débarrasser des livres*, Paris, Grasset, 2009.

CASATI (Roberto), *Contre le colonialisme numérique : manifeste pour continuer à lire*, Paris, Albin Michel, « Bibliothèque des idées », 2013.

DARNTON (Robert), *Apologie du livre : demain, aujourd'hui, hier*, Paris, Gallimard, « NRF essais », 2010.

JEANNENEY (Jean-Noël), *Quand Google défie l'Europe. Plaidoyer pour un sursaut*, Paris, Mille et une nuits, 2006.

LARIZZA (Olivier), *La Querelle des livres. Petit essai sur le livre à l'âge numérique*, Paris, Libella, 2012.

MANGUEL (Alberto), *La Bibliothèque de Robinson*, Ottawa, Leméac éditeur, 2000.

SERRES (Michel), *Petite Poucette*, Le Pommier, 2012.

